

POLITIQUE. Le parlementaire s'est exprimé sur plusieurs sujets d'actualité.

Anciaux député industriel

Le député UMP d'Autun-Le Creusot a fait le point hier sur sa vision de l'industrie, du nucléaire et de la prochaine présidentielle.

Le député UMP n'a pas l'habitude d'organiser beaucoup de conférences de presse, mais pourtant hier, à peine revenue de son voyage au Brésil aux côtés de François Fillon (où il a notamment vanté les mérites de NFM et de Tolix), Jean-Paul Anciaux tenait à s'exprimer sur plusieurs sujets qui lui tiennent à cœur. Au-dessus du bureau de sa permanence creusotine trônent un poster de l'Assemblée nationale et une photo de lui aux côtés de Nicolas Sarkozy. Mais l'écu ne s'exprimait pas encore comme candidat aux législatives, mais bien comme « député qui travaille. » Il a ainsi tenu à prendre position sur un sujet « dont tout le monde parle » et qu'il maîtrise bien : la reindustrialisation de la France.



Pour Jean-Paul Anciaux, François Hollande « n'est pas taillé pour l'Élysée. Il a juste la dimension d'un président de Conseil général. Son programme est d'un autre âge. » Photo B. M.

Face aux deux millions d'emplois industriels perdus en 25 ans, le député n'a pas manqué de souligner le « laisser-faire » des socialistes. Face à une gauche « qui a laissé mourir Framatome et Creusot-Loire », Jean-Paul Anciaux a qualifié la récente visite de François Hollande sur sa circonscription de « très mal venue. » Toutefois, l'écu UMP estime aussi

que sa famille politique n'a pas non plus fait assez pour soutenir cette industrie en laquelle il veut toujours croire. Le député milite plus que jamais pour une formation des jeunes en adéquation avec les besoins et pour l'alternance. « Il faut aussi, avec l'aide des partenaires sociaux, redonner des perspectives aux salariés de l'industrie. » Passant d'une

« Il faut redonner des perspectives aux salariés de l'industrie. »

Jean-Paul Anciaux

usine à l'autre, Jean-Paul Anciaux n'a pas manqué de redire son soutien au nucléaire : « La seule filière d'excellence reconnue comme la meilleure au monde au plan technologique et au plan de la sécurité. » Il plaide ainsi pour une dynamisation de la recherche et du développement du nucléaire de 4^e génération. Jean-Paul Anciaux ne s'est pas privé d'évoquer la prochaine présidentielle en appelant tous les candidats à se retrouver sur un « constat responsable » face à la situation de crise, avec pourquoi pas « un gouvernement d'union nationale. » On n'y est pas encore...

B. MONTAGIONI

Un point sur l'Hôtel-Dieu

Hier, Jean-Paul Anciaux a tenu à dire ses vérités sur un dossier brûlant au Creusot : l'avenir de l'Hôtel-Dieu. « Je l'affirme et c'est le ministre lui-même qui me l'a dit : les urgences et le SMUR de l'Hôtel-Dieu seront bien maintenus, c'est quelque chose d'acquis ! Je rappelle au passage que l'ARS est sous les ordres du ministre, la voix de l'État c'est donc bien d'abord celle de Xavier Bertrand. Il viendra d'ailleurs au Creusot l'annoncer lui-même et dire comment les choses vont s'articuler. » Le député a également rappelé que grâce à la mobilisation des médecins et leur visite en sa compagnie au ministère, le pôle mère enfant, le bloc chirurgical ainsi que la diabétologie/endocrinologie seraient bien, eux aussi, repris. En ce qui concerne le service rhumatologie et les courts séjours, le député indique que « le combat continue. »

CONSEILS MUNICIPAUX

AUTUN

Un élu de la majorité claque la porte du conseil

Le point essentiel du conseil municipal d'Autun, à savoir le vote du budget, a été occulté, hier, par l'intervention de Jean-Jacques Schuler, conseiller de la majorité municipale qui, le 28 novembre, s'est vu retirer ses délégations par le maire Rémy Rebeyrotte. « Samedi, Rémy m'a confirmé qu'il n'avait rien à me reprocher au niveau de mes délégations. » Le premier magistrat de la ville a, en effet, « sanctionné » son conseiller pour son engagement en faveur d'Arnaud Montebourg et, de fait, pour sa prise de position contre la fusion avec Saint-Pantaléon. « Arrête de vouloir faire de la politique contre tout le monde », a lâché Jean-Jacques Schuler dans sa longue diatribe écoutée religieusement par toute l'assistance. Après avoir souligné qu'il n'avait pas été destinataire des dossiers du conseil, l'écu a quitté la séance.

LE CREUSOT

Vers un conseil spécial pour l'hôpital

À l'issue de la séance d'hier soir, le conseil municipal du Creusot a émis un avis défavorable sur l'actuel projet régional de santé de l'ARS afin d'affirmer « son exigence de conserver le service d'urgence, le SMUR et les services médicaux de proximité, en particulier la gériatrie » sur le territoire. Pour autant, les élus n'ont pas souhaité aborder la question spécifique de l'avenir de l'Hôtel-Dieu, qui fera l'objet d'un conseil extraordinaire le 9 janvier 2012. Une séance à laquelle seront invités à participer les différents acteurs du dossier dont l'administrateur judiciaire, la direction, l'Agence régionale de la santé et les organisations syndicales. « Il faut que tout soit abordé sans tabou et que tous les acteurs aient la parole », a indiqué le maire André Billardon.

LE STAGE TREMPLIN

Préparatoire à la reprise d'entreprise



OBJECTIF : Vous permettre d'acquérir les bases et outils nécessaires à la bonne gestion de votre future entreprise.

Durée : 147 heures - 4 semaines consécutives

Contenu et démarche pédagogique

La formation s'articule en deux parties :

1. comprenant de nombreux apports de connaissance et de recherches d'information : marché, plan de financement, forme juridique...

2. mise en pratique à travers la constitution d'un dossier de reprise.

Programme : Juridique, fiscal et social - Etude commerciale - Etude financière (aides et financements) Ressources humaines - Démarches et entretiens

Suivi individuel

La formation alterne cours, recherches d'informations ciblées selon le projet et entretiens individualisés avec les conseillers CMARB afin d'optimiser l'apport de connaissances en fonction du profil et des acquis du porteur de projet. Une présentation devant un jury d'experts et de professionnels finalise votre démarche de créateur-repreneur.

Intervenants

Experts et professionnels : expert comptable, assureur, notaire, représentants des organismes de protection sociale, des établissements financiers et des organisations professionnelles... et conseillers CMARB en création reprise d'entreprise.

Pour tout renseignement :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne

Pôle Création Transmission

Anne-Marie BONNOT : 03 85 41 14 41

Courriel : contact@cma71.fr

185, avenue Boucicaut - 71100 CHALON-SUR-SAÔNE

